



MAINTENANT QUE JE SAIS

DÈS LA SECONDE

© Christophe Raynaud De Lage

GENRE : Théâtre de récit *in situ*

OBJETS D'ÉTUDE :

L'espace théâtral - La liberté d'expression -
Les formes d'engagement - L'esprit critique,
argumenter, débattre

DISCIPLINES ASSOCIÉES :

Littérature - Histoire - Philosophie - Arts

ŒUVRES ET LIENS POUR LE TRAVAIL EN CLASSE :

- Autour du spectacle, site de la Compagnie du Théâtre du Phare avec photos du spectacle : https://theatreduphare.fr/spectacles_2015-petite-forme.htm
- Dossier pédagogique du spectacle sur les portraits des personnages militants, sur le théâtre engagé, la forme *in situ*, la dictature : <http://www.theatreduphare.fr/docs/files/MQJS%020Dossier%020pedagogique.pdf>
- Extrait : <https://www.youtube.com/watch?v=IVP8om49yMY>
- Émission radio sur la dictature au Brésil : <https://www.franceculture.fr/emissions/concordance-des-temps/bresil-une-dictature-1964-1985>
- Dossier pédagogique autour de la liberté de la presse dans le monde : <http://expositions.bnf.fr/presse/pedago/02.htm>

**TEXTE CATHERINE VERLAGUET /
MISE EN SCÈNE OLIVIER LETELLIER**

Avec (en alternance) Juliette Allain, Jeanne Favre

Après *La nuit où le jour s'est levé*, ce second volet est un portrait de femmes engagées. Magda, une dissidente qui vivait en Amérique latine dans les années 60 et y entreprit un combat pour la liberté d'expression aux dépens de sa propre sécurité. Et Hélène, journaliste et témoin de l'engagement des dissidents, qui désire publier de manière objective ce qu'elle a vu. Sur un texte de Catherine Verlaquet, Olivier Letellier fait le choix d'une mise en scène immersive pour *Maintenant que je sais*, créant ainsi un véritable lien entre les spectateurs et la comédienne. Comme une rencontre amicale, un débat s'installe entre le public et l'interprète assis côte à côte. Il permet aux jeunes adultes de demain de s'interroger sur l'engagement et le courage de prendre position.

**ESPACE DES ARTS | SALLE DE CLASSE |
1H30**

MER 3 FÉV À 20H ET SAM 6 FÉV À 15H

SCOLAIRES : LUN 1^{ER} FÉV À 10H ET 14H30, MAR 2 FÉV À 13H ET 15H, MER 3 FÉV À 10H, JEU 4 FÉV À 13H ET 15H, VEN 5 FÉV À 13H ET 15H